

Nous n'excluons pas un instant la possibilité de créer une commission royale à l'avenir. Nous voulons auparavant donner au Groupe de consultation des citoyens l'occasion de faire son travail et de réaliser un consensus sur ces questions au moyen d'un dialogue public. Entre temps, comme le premier ministre l'a dit, dans son discours du 25 septembre, je crois, nous avançons sur plusieurs fronts.

L'honorable sénateur sait que jusqu'ici le gouvernement accepterait de ne s'occuper que de six revendications territoriales globales à la fois. Nous avons supprimé ce plafond. C'est une mesure importante. Nous affectons plus de ressources à la négociation de revendications territoriales particulières. Nous étudions avec les chefs autochtones des façons d'accélérer ce processus.

M. Siddon a parlé ces derniers jours au premier ministre Devine à propos des terres cédées en vertu de traités. L'honorable sénateur sait que la situation a récemment laissé espérer une amélioration quant à l'attitude du gouvernement de la Colombie-Britannique. Il existe des services de l'aide sociale à l'enfance dirigés par les Indiens dans certaines régions du pays. Nous allons les étendre au reste du pays, y compris en Colombie-Britannique.

Il ne faudrait pas penser qu'en attendant les activités du Groupe de consultation des citoyens ou de quelque commission royale future, nous piétons. Loin de là. Nous essayons de progresser sur un front très large.

LE GROUPE DE CONSULTATION DES CITOYENS

SON RAPPORT—SON ÉCHÉANCIER INADÉQUAT—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'honorable John B. Stewart: Puis-je poser une question supplémentaire à propos du Groupe de consultation des citoyens?

Je remarque que dans sa déclaration à l'autre endroit le 1^{er} novembre, M. Mulroney a dit que M. Spicer fera rapport des conclusions du groupe au gouvernement d'ici le 30 juin. On a beaucoup parlé du consensus et j'imagine que nous sommes tous d'accord pour dire qu'il est souhaitable d'arriver à un consensus. Le leader du gouvernement a indiqué qu'il est souhaitable de parvenir à un consensus sur une gamme étendue de sujets. Je me demande si le gouvernement ne fait pas preuve de trop d'optimisme lorsqu'il pense que l'on peut parvenir à un consensus satisfaisant à propos de tous ces sujets d'ici le 30 juin 1991.

Je lui dirai que ce genre de débat présente au moins deux phases. La première étant une période où divers groupes définissent et clarifient leurs positions. Une fois cela fait, on passe aux modifications et aux mises au point de tout point de désaccord.

Je demande au leader au gouvernement au Sénat s'il n'y a pas un réel danger, étant donné le court délai imparti au groupe, que ce dernier ne puisse accomplir que la première des deux phases et ne travailler peut-être que sur un ou deux des sujets—c'est-à-dire qu'il y aura une définition et une clarification, et même un durcissement des positions. Le temps voulu n'est pas prévu pour l'autre phase, soit la mise au point et la modification, si l'on s'en tient à la façon dont les travaux du groupe sont maintenant envisagés.

[Le sénateur Murray.]

• (1650)

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Le sénateur a raison. Un des dangers auxquels nous nous exposons dans une initiative de cette nature, c'est que les positions se durcissent et que le dialogue devienne âpre et amer au point de nous éloigner plutôt que de nous rapprocher d'un consensus. Il est possible aussi que des groupes de pression essayent d'imposer leurs points de vue.

Ce sont les dangers auxquels nous faisons face. Je répète que nous espérons que le dialogue et les échanges de vues vont permettre à tous les intervenants de mieux se connaître.

Par ailleurs, dès le départ, les Canadiens doivent se demander s'ils veulent encore un pays, s'ils veulent encore vivre ensemble et s'ils sont prêts à faire des compromis à ces fins, car nous savons que tous et chacun devront mettre de l'eau dans leur vin, sans quoi le pays n'a pas d'avenir.

Nous confions au Groupe de consultation une tâche qui présente énormément de dangers, comme M. Spicer l'a dit, mais notre avenir en dépend. Nous ne nous attendons pas que le Groupe confirme qu'il existe un consensus sur la variété de sujets que j'ai mentionnés. Toutefois, nous espérons qu'il nous dira que les Canadiens ont précisé leurs vues, qu'ils comprennent mieux les diverses positions de leurs concitoyens, qu'il y a moyen d'arriver à un consensus et que, surtout, les Canadiens veulent vivre ensemble dans un seul pays et qu'ils sont prêts à faire les compromis nécessaires. En soi, ce serait toute une initiative éducative de la part du Groupe.

L'ATTITUDE DU PRÉSIDENT—LA DIRECTION DU GROUPE DE CONSULTATION—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'honorable M. Lorne Bonnell: Honorables sénateurs, je sais que beaucoup de gens ont des questions à poser sur ce sujet très important. J'aimerais savoir si le président dirige le Groupe. Est-ce un dictateur? Décide-t-il qui va témoigner? Choisit-il les personnes qui présentent des mémoires?

Sauf erreur, le Groupe a pour mission d'écouter ce que les Canadiens ont à dire et de présenter un rapport au gouvernement, non pas de dire: «Nous n'écouterons pas un tel ou une telle. C'est nous qui choisirons les témoins.»

La deuxième chose que je voudrais dire, c'est que je comprends que les dirigeants autochtones ne soient pas très enclins à venir, vu que le sénateur Murray a dit qu'il ne serait guère utile qu'ils présentent leurs problèmes maintenant. Pourtant, une des choses que ce groupe est censé découvrir, c'est ce que les autochtones pensent de nous.

Le sénateur Murray estime qu'il ne serait pas très utile d'examiner les questions autochtones alors que le débat sur l'unité nationale se poursuit. C'est ce qui a fait dire au vice-président des Premières nations qu'il n'y avait aucune raison de se présenter.

Je comprends aussi que M. Spicer ait dit que sa première audience serait à Tuktoyaktuk, mais qu'il y irait seul. Est-ce que tous ces autres grands Canadiens qui sont membres du groupe ont été consultés? M. Spicer est-il un dictateur ou reçoit-il ses ordres du premier ministre? A-t-il consulté les autres membres du groupe pour savoir si trois ou quatre d'entre eux ne devraient pas aller à Tuktoyaktuk, entendre ce que les gens ont à dire?